

## Solaire : les grosses installations ne compensent pas le recul de l'individuel

< Il y a des signes qui montrent que, en 2011, le fort déclin du marché solaire thermique européen (UE + Suisse) des deux dernières années a connu un coup d'arrêt, vient d'estimer l'Estif, la fédération européenne de l'industrie solaire thermique. Cependant, pour un complet renversement de tendance, notre industrie devra développer des nouveaux segments de marché et améliorer la compétitivité de ses prix >

< Nos produits ont besoin de devenir plus compétitifs dans plusieurs marchés, car les aides financières ne seront pas éternelles, insiste Robin M. Welling, président de l'Estif. Pour assurer à notre industrie une croissance stable dans le futur, nous avons besoin d'être compétitifs par rapport à n'importe quelle autre forme d'énergie. Nous devons aussi commencer à simplifier nos produits pour éviter tous ces dispositifs de sécurité supplémentaires qui alourdissent le coût des installations. Nous devons également explorer de façon urgente de nouveaux segments de marché, comme le chauffage collectif ou urbain ou la climatisation solaire, ce qui nécessitera un accroissement de notre R&D dans les années qui viennent. >

L'an passé, le marché solaire thermique européen a reculé de 1,3%, à 2,5 GWth de nouveaux capteurs vitrés installés (soit 3,6 millions de m<sup>2</sup>), avec un chiffre d'affaires d'environ 2,6 milliards d'euros et un effectif industriel de 32 000 salariés à temps plein. Le parc totalise désormais quelque 26,3 GWth. L'Estif observe que, en 2011, la croissance des ventes des systèmes de plus de 35 kWth (soit plus de 50 m<sup>2</sup>) dans le tertiaire, et de ceux de plus de 350 kWth utilisés notamment en chauffage urbain, n'a pas suffi à compenser le recul des segments traditionnels, comme par exemple celui du CESI. En France, poursuit l'Estif, le marché métropolitain a reculé de 2% l'année dernière, à 251 000 m<sup>2</sup>, avec - 15% en CESI et - 24% en SSC, mais + 30% en habitat collectif, à plus de 70 MWth (100 000 m<sup>2</sup>), et ce grâce au Fonds Chaleur. Ont été posés en 2011, en France, 242 200 m<sup>2</sup> de capteurs plans et 8 800 m<sup>2</sup> de capteurs à tubes sous vide. A fin 2011, le parc total français s'élevait à 1,2 million de kWth, soit 20,2 kWth pour mille habitants.

## Gaz : perspectives plutôt favorables pour les PAC et petites cogénérations

Avec des puissances unitaires d'environ 40 kW, le parc français des PAC gaz naturel à absorption, qui était de 130 machines à la fin de 2011 (dont à peu près la moitié en habitat collectif et l'autre moitié en tertiaire), pourrait avoir doublé à la fin de cette année. C'est ce qu'a indiqué Thomas Muller (GrDF) lors d'un colloque à Paris la semaine dernière. Le modèle, qui se vend le mieux aujourd'hui en France, est une machine aérothermique réversible conçue pour être installée en cascade, a précisé M. Muller.

< Très bien valorisées dans la RT2012, les PAC gaz sont compétitives aussi bien à l'investissement qu'à l'exploitation, et relativement fiables dans le temps >, a-t-il ajouté. Aux trois industriels présents actuellement sur le marché, Buderus, De Dietrich et France Air, vont venir s'ajouter entre 2013 et 2016 - mais avec des puissances adaptées à la maison individuelle - plusieurs autres fabricants, Bosch, Robur, Vaillant et Viessmann, a signalé M. Muller.

Lors de ce même colloque, Etienne Guibeaud (GrDF) a estimé que le marché français des modules de micro et mini-cogénération gaz naturel (à partir de 5 kWe) pourrait être de 30 à 50 machines par an au cours des deux prochaines années, alors que seulement une centaine avaient été mises en service au cours des dix dernières années (dont, il est vrai, un total d'une trentaine sur les deux dernières). < Mais, au-delà des deux prochaines années, je ne saurais dire quelle pourrait être l'évolution du marché >, a reconnu M. Guibeaud.

Cela dit, le potentiel apparaît "plutôt important", a-t-il ajouté, et ce sur tous les segments du marché : chaufferies en rénovation (tertiaire ou ensembles d'au moins 200 logements, plutôt sociaux) ou en construction neuve. En neuf, il s'agit de "faire mieux que la RT2012 - même si les modules sont bien valorisés dans cette réglementation - parce que, sinon, ils seraient presque trop performants", a dit le représentant de GrDF. Comme pour les PAC gaz, une autre cible de ces modules, ce sont les écoquartiers.

< Ces modules ont fait leur apparition en France en 2005, quelques opérations furent alors réalisées, puis c'est retombé, mais on observe aujourd'hui un regain d'intérêt chez les maîtres d'ouvrage >, a poursuivi M. Guibeaud. < Un des enjeux de la R&D, c'est aujourd'hui de faire passer de 4 000 heures actuellement à 6 000, voire beaucoup plus, le délai entre deux opérations de maintenance du moteur de ces modules >, a-t-il expliqué.

- **EN BREF.** Dès cet été, les travaux de rénovation énergétique de logements réalisés par des installateurs bénéficiant d'un signe de qualité "reconnu Grenelle Environnement" pourraient devenir automatiquement éligibles à l'Eco-PTZ, espère Philippe Pelletier, président du Plan Grenelle Bâtiment. S'exprimant lors d'une conférence de presse la semaine dernière, il a indiqué par ailleurs que ses nouveaux ministres de tutelle lui avaient demandé d'amplifier la dynamique du Plan Grenelle Bâtiment.